



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB - 06.02.2019
Numéro de publication: HR01-1004560353
Canton: VS

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées STAUB ferblanterie couverture SA, Fully

STAUB ferblanterie couverture SARoute de Chancotin 50
1926 Fully

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE217585030

Siège: Fully

Objectif

exploitation d'une entreprise de ferblanterie et couverture ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières convergentes (cf. statuts pour but complet)

individuelle; Staub, Romain, de Menzingen, à Fully, administrateur, avec signature individuelle.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 301 du 01.02.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Bas-Valais

Révision:

Renonciation à la révision

STAUB ferblanterie couverture SA, à Fully, CHE-217.585.030, Route de Chancotin 50, 1926 Fully, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 30.11.2018. Séparation: La société est issue de la scission de la société "STAUB fils SA" à Fully (CHE-109.981.021) devenant après scission STAUB sanitaire chauffage SA. Selon projet de scission du 26.06.2018, la société reprend des actifs de CHF 206'615, 35 et des passifs envers les tiers de CHF 156'615, 35, contre attribution aux actionnaires de la société transférante de 100 actions de CHF 1'000.00. But: exploitation d'une entreprise de ferblanterie et couverture ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières convergentes (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000.00. Capital-actions libéré: CHF 50'000.00. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications. Selon déclaration du 30.11.2018, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Staub, Olivier, de Menzingen, à Fully, président du conseil d'administration, avec signature